

pratique, un processus, à saisir en situation. L'observation s'avère indispensable, dans cette démarche pragmatiste. L. Overney évoque même l'ethnographie urbaine, en référence aux travaux d'I. Joseph. Cette posture descriptive permet d'enrichir les conceptions traditionnelles du citoyen – que ce soit le citoyen habermassien, capable de se hisser au niveau de l'intérêt général, dépourvu d'appartenances et d'émotions, ou le citoyen juridique, détenteur d'un statut lui octroyant des droits et des devoirs. L'observation ethnographique permet par exemple de mesurer le sérieux avec lequel les gens s'impliquent : I. Tafere décrit le stress des participants à une conférence de citoyens. La citoyenneté est ainsi saisie dans sa dimension « ordinaire ». Les trois chercheuses ne se fixent d'ailleurs pas uniquement sur les scènes publiques (réunions publiques, les conseils de quartier, etc.), mais regardent ce qui se passe en coulisse, les petites histoires, les discussions dans le quartier, le chuchotement du public en AG étudiante, etc.

Cependant, cette approche soulève trois questions :

- (1) *Comment décrire les faits ?*

Au-delà de la description d'histoires, de dialogues, comment analyser le contexte de la scène observée ? Le risque est de perdre le lecteur, lorsque le contexte, les enjeux et les procédures ne sont pas suffisamment explicités.

Par ailleurs, dans un article, format relativement court, faut-il décrire plusieurs histoires ou en décrire une, la creuser ? La seconde option paraît plus fructueuse en termes de richesse de l'analyse tirée de l'observation ethnographique.

Enfin, n'est-il pas nécessaire de définir les termes conceptuels que l'on utilise (par exemple, distinguer démocratie et délibération) ?

- (2) *Quelle distance du chercheur ?*

Les trois chercheuses sont engagées sur leurs terrains. Il apparaît important de préciser la place prise en tant que chercheur et de prendre des précautions dans la mise à distance, en intégrant ou en commentant les critiques existantes sur les objets traités (dans le cas des conférences de citoyens par exemple, la critique des mini-publics faite par S. Chambers³ - cf. également la thèse de C. Girard⁴ - pourrait être utile).

Lorsqu'on observe les AG étudiantes depuis la tribune, en tant que présidente ou animatrice de l'AG, membre d'un syndicat étudiant : comment mesurer la réception des discours, saisir les chuchotements dans la salle, les petites discussions, etc. ? C'est bien la question de la distance du chercheur qu'on peut poser à tout chercheur spécialisé sur un ou des dispositifs participatifs.

- (3) *Comment restituer sans figer dans des groupes pré-constitués ?*

Pour réduire la complexité du réel, le recours aux typologies s'avère utile. Comment, cependant, ne pas trop écraser le réel ? Les normes sont-elles prédéterminées par l'appartenance à tel ou tel syndicat, génération ou profession ?

Une solution réside sans doute dans le fait de toujours exemplifier, quand on présente une typologie, en ramenant à des extraits de débats, de discussions, des descriptions de scènes, etc.

Espace public, public-privé, publicisation

Les trois communications ne se centrent pas uniquement sur l'échange public d'arguments mais aussi sur les multiples dimensions de l'activité délibérative. Cependant, si de nombreuses références sont faites au pragmatisme (la participation comme processus, activité, échanges, enquête, activité

³ Chambers Simone, 2011 [2009], « Rhétorique et espace public : la démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort » ?, *Raisons politiques*, 42, p. 15-46.

⁴ Girard Charles, 2010, *L'idéal délibératif à l'épreuve des démocraties représentatives de masse. Autonomie, bien commun et légitimité dans les théories contemporaines de la démocratie*, thèse de doctorat, Université Paris 1.